



Frais d'agence pour location d'appartement

Par **fanny ritz**, le **17/09/2012** à **09:54**

Bonjour,
je vais signer demain un contrat de location pour un nouvel appartement sur paris. J'ai cru entendre que récemment une nouvelle loi est parue en ce qui concerne les frais d'agence (hors rédaction d'acte) pouvant être demandés mais je ne parviens pas à retrouver l'information... pouvez-vous m'indiquer ce que je peux être amenée à payer maximum ?
merci beaucoup d'avance pour votre réponse.

Cordialement,

Fanny Ritz